

La CFDT rencontre la Direction de Paris 17

## Dans l'attente de la réorg....

La semaine dernière, nous avons rencontré la direction locale afin d'aborder les points suivants :

### ● Réorg 2009

Pour l'instant, toujours rien : la direction locale est toujours en négociation avec la DOTC pour fixer le calendrier, le cahier des charges et ... les reprises d'emplois. Seules certitudes :

- La mise en place est prévue pour fin 2009.
- Le ou les schémas organisationnels présentés à Paris 17 s'inspireront fortement de ceux mis en place sur le 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et aujourd'hui présentés sur le Louvre dans le cadre de Facteur d'avenir.
- Tout sera mis en œuvre pour trouver un accord et donc favoriser le dialogue social.

« *Tout mettre en œuvre pour trouver un accord* » nous va parfaitement. Il est évident que la réorg nous intéresse particulièrement et que nous jouerons pleinement notre rôle d'organisation syndicale. Ceci dit, depuis 2007, de l'eau a coulé sous les ponts ainsi qu'une certaine loi sur la représentativité applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En gros, que dit cette loi ? Pour qu'un accord soit réputé valable, il faut qu'il soit signé par une ou plusieurs organisations représentant au moins 30% (à elle seule ou à plusieurs). Par cette loi, le législateur a voulu responsabiliser les acteurs sociaux surtout lorsqu'ils sont majoritaires. C'est juste et c'est une bonne chose ! Car il est temps que notre pays apprenne à construire des relations sociales basées sur la négociation et le contrat comme cela se pratique dans les autres pays européens.

Aux élections professionnelles 2007 (CAP et CCP), vos votes ont donné sur Paris 17 le résultat suivant :

- FO : 39,75% - CGT : 28,87% - CFDT : 15,90% - SUD : 12,97%

Ce vote issu des urnes est incontestable et chacun devra en tenir compte. Et pour le cas où il n'y aurait aucun signataire, La Direction locale décidera dans son coin et fera comme elle veut !!!

### ● Effectifs

- SAR A** : complet sauf pour le 0821 où il existe un problème de recrutement.
- SAR B** : manque 1 facteur d'équipe.
- SAR C** : manque 1 facteur d'équipe et le quartier 2821 est vacant jusqu'au 11 avril.
- SAR D** : manque 1 facteur d'équipe
- SAR E** : manque 1 facteur d'équipe (appel à candidature effectué ainsi qu'1 facteur qualité).
- CEDEX** : manque 2 facteurs d'équipe

La politique affichée par la direction locale est de « *combler les postes qui se libèrent* ». Cependant elle est confrontée à une difficulté réelle : sur les postes de facteur équipe et facteur qualité, comment combler ces postes : par des appels à candidatures ? Oui mais en attendant que le poste soit effectivement occupé, on fait quoi ? On recrute des CDD en II.1 ou II.2 ? On met en place des faisant-fonction ?

Nous avons effectué un tour d'horizon des effectifs car il est d'usage dans notre entreprise que, quelques mois avant une réorg, La Poste laisse filer les effectifs et ne remplace pas les départs ou bien au compte-goutte et par des CDD...

Nous apprécions la volonté affichée par la direction de « *combler les postes qui se libèrent* » par des appels à candidatures. Et nous comprenons toute la problématique de combler les postes vacants. Cependant, cette difficulté ne doit pas se retourner contre les facteurs qui eux doivent faire tourner la boutique et supporter ces absences qui parfois s'éternisent ! Il est donc urgent d'apporter une réponse satisfaisante pour tous. Et pourquoi pas un accord local sur le sujet ?

## ● Procédure de contrôle des réex

Que nous soyons contrôlés sur les réex n'est pas anormal en soi ! Par contre, ce qui l'est beaucoup plus, c'est que suivant les SAR ou les chefs d'équipe, les procédures de contrôle soient différentes. Nous avons rappelé quelques principes à respecter, notamment la présence du facteur ou de la factrice au moment de la vérification. Ce qu'on appelle communément le contrôle contradictoire !

La direction partage notre sentiment et semble sincèrement surprise de nos remarques. Elle s'engage à revoir les choses avec les facteurs qualité.

## ● Travaux

Si les travaux avancent, la direction déplore de ne pas en voir le bout d'autant que aucun planning de fin des travaux n'est programmé. Après les toilettes du RC réalisées, sa priorité aujourd'hui est d'installer des luminaires sous la passerelle. Un CHS-CT devrait se tenir bientôt.

Tout le monde (y compris la direction locale) n'a qu'une hâte : c'est qu'on en finisse ! Evidemment (et heureusement !), nous ne sommes plus dans les conditions poussiéreuse de l'été dernier. Mais que c'est long alors qu'il reste encore plein de petites choses à faire ! Et en l'absence de tout document, on ne peut que s'interroger sur les conditions qui ont prévalu pour attribuer un marché aussi important...

Sinon, nous sommes intervenus pour demander la pose de hublots sur les portes coupe-feu de la salle distri vers la rue Poncelet. Ce qui éviterait de se les prendre parfois dans la figure ! Ainsi que la pose d'aimants pour les maintenir ouvertes....

Nous avons rappelé que nous attendions avec impatience la climatisation. Et que nous ne désespérons pas d'une indemnité compensatoire pour tous les désagrément subis comme nous l'avons demandée avec forces le 12 février dernier lors de notre rencontre avec M. Jeanjean. Qui, évidemment et nous ne sommes pas surpris, nous a opposé une fin de non-recevoir....

## ● Critère local de la Prime équipe 2009

Le critère local est en cours de finalisation avec la ligne hiérarchique. Ce serait : **le nombre de remboursement au titre des réexpéditions.**

Nous souhaitons éviter que les mêmes causes produisent les mêmes effets ! Le choix du critère local est important et ne doit pas se retourner contre les facteurs. Le nombre de réexpédition étant différent d'une équipe à une autre (parfois du simple au double !), il serait judicieux de pondérer les objectifs en fonction du nombre de réex traités. Traiter 600 à 800 réex, c'est quand même foncièrement différent que 400. Et les sources d'erreurs ne sont pas identiques !

Encore une fois et au risque de se répéter : la prime équipe ne doit pas devenir un « facteur contre-productif » avec un tour injuste, inéquitable et démotivant. En un mot : détestable !

# Contester, proposer, CFDT !